# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 14922 du 2 décembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR: INTJ2032394S

# Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S),

### Décide :

# Article 1er

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

SbaboJacquesNIGEND : 140 041DesbanXavierNIGEND : 139 579

## Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

RoutisVincentNIGEND : 176 281MoreauBorisNIGEND : 323 837Le BorgneXavierNIGEND : 164 626

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 décembre 2020.

Le général de division, commandant la garde républicaine, É. Bio Farina